Le plan de l'espoir pour des millions de patients et leurs familles

La **Fondation Groupama pour la santé** se réjouit de l'annonce du **second plan National Maladies Rares 2011 – 2014**
; plan attendu par tous les acteurs de cette problématique de santé publique.

Son contenu répond à plusieurs des axes majeurs de l'action de la Fondation, parmi lesquels :
- l'accompagnement des malades dans leur quotidien,
- une meilleure information des médecins,
- et des efforts portés sur la recherche.

Les objectifs dessinés dans ce second plan et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre donnent donc de l'espoir à tous ceux qui « attendent » et se battent.

« Engagé depuis plus de 10 ans dans la recherche sur les maladies rares, nous nous félicitons que le second Plan National Maladies Rares consacre une large part de son action à la recherche, facteur d'espoir pour les malades et leur famille » explique Gabriel de Monfort, délégué général de la Fondation Groupama pour la santé.

Aussi, la Fondation souhaite pouvoir travailler en synergie avec la nouvelle Fondation dédiée aux maladies rares que vient de créer le gouvernement. Celle-ci, destinée essentiellement à améliorer les connaissances et accélérer le développement de la recherche, semble en effet très complémentaire de celle de Groupama, dont le combat se caractérise par une approche globale du patient.

A propos de la Fondation Groupama pour la santé

Lancée en 2000 à l'occasion du centenaire de Groupama, la Fondation se mobilise depuis lors pour soutenir les malades et leur famille.
Engagée aux côtés des associations de patients, du corps médical, des organismes de santé et des pouvoirs publics, elle contribue, autant qu'elle le peut, à faire avancer cette cause, par son énergie, son expertise et ses moyens financiers. Le Conseil d'administration de la Fondation pour la santé a ainsi engagé 5,5 millions d'euros depuis sa création.

La Fondation Groupama pour la santé a pu financer plus de 240 projets pour :
- aider les associations à mieux communiquer sur les maladies rares tant par la réalisation de leurs sites Internet que par la diffusion de leurs supports de communication et l'organisation de colloques,
- participer à rompre l'isolement des malades au travers notamment d'actions de soutien auprès des enfants hospitalisés, d'aide à la scolarisation ou encore d'achat d'équipements informatiques pour les patients,
- et soutenir la recherche en attribuant chaque année une « Bourse de l'Espoir » à un jeune chercheur. Bourse d'un montant global de 97 500 euros brut, qui se traduit par un salaire versé pendant trois ans pour le lauréat, au laboratoire ou institut qui l'héberge. Ceci afin de l'aider concrètement à ne se consacrer qu'à la poursuite de ses travaux.

A propos de Groupama

Créé à la fin du XIXe siècle par des agriculteurs, Groupama est devenu l'un des plus grands groupes d'assurance et de banque, ainsi que le premier assureur en Santé Individuelle. Le groupe mutualiste, qui compte 16 millions de sociétaires et 39 000 collaborateurs à travers le monde, est présent dans 14 pays, principalement en Europe.
Son chiffre d'affaires a atteint 17,6 Mds € en 2010.

Sites :
www.fondation-groupama.com

www.groupama.com